Certificat

FR-APP-05.26.14247

ANTERA RENOV

(Siret : 10240512300013)
M. RATELADE
123B RUE DU CEDRE
69730 GENAY

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS *(probatoire)*

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 10 juin 2026 au 10 juin 2027

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 21/05/2026 : LUNS2603942 - Millenium insurance compagny limited (Gibraltar)
- décennale au 21/05/2026 : LUNS2603942 - Millenium insurance compagny limited (Gibraltar)

Numéro QualiPAC : QPAC/85451
Forme juridique : SAS
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 10 juin 2026

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables
Siège social :
62 rue de la Chaussée d'Antin • 75009 PARIS
SIREN 489 907 360

QualiPAC est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 10 juin 2028 pour QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)